

Immobilière Distri-Land

SOCIÉTÉ ANONYME
AVENUE DU PORT 2
1080 BRUXELLES

RPM 0436.440.909

Certificat immobilier 'Distri-Land'

ISIN: BE0003605160

Informations réglementées - Arrêté royal du 14 novembre 2007
07-06-2023

La société anonyme Immobilière Distri-Land informe les porteurs de certificats des changements suivants dans la situation locative de ses immeubles.

Immobilière Distri-Land et BDO Distribution ont signé un nouveau bail de 9 ans qui entre en vigueur le 1^{er} août 2023 et porte sur le bien immobilier situé à Hornu, rue du Grand Hornu. Le bail a été conclu au même loyer que celui convenu avec Carpetland et sous la condition suspensive de l'obtention d'un nouveau permis d'implantation commerciale. Le bail conclu entre Immobilière Distri-Land et Carpetland concernant le même bien immobilier sera résilié, le cas échéant, le 31 juillet 2023.

Immobilière Distri-Land s'est engagée dans le bail à effectuer les travaux suivants dans un délai de 3 ans à compter de l'entrée en vigueur du bail: isolation des façades et remplacement de la porte d'entrée et des châssis de fenêtre, et cela sous réserve de l'obtention d'un permis d'urbanisme.

Les informations relatives au certificat sont disponibles sur www.kbcrealestate.be.